

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
DU 06 OCTOBRE 2026
DU SYNDICAT MIXTE MARNE ET RUS DU PAYS DE MEAUX

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
22	22	15

Date de la séance
06/10/2026

Date de la Convocation
29/09/2026

Date d'affichage

N° de délibération
06102603

Objet de la Délibération

Validation de la clé de répartition
des cotisations CAPM et CCPMF

Le six octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente,

Le Conseil Syndical s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie de Nanteuil-lès-Meaux, sur une convocation en date du 29 septembre 2026 en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable par renvoi des articles L.5211-1 et L.5711-1 du même code.

Etaient présents : GRANDJEAN Etienne, HUDE Emmanuel, LEAL Marie, MARIE-MELLARE Aline, PECHARMAN Jean-Luc, PLOUY Arnaud, RODRIGUES Fernando, VAMBRE Christophe, VASSELON Françoise, SARAZIN Régis, VYT Vincent, COURTIER Hugues.

Absents excusés : BARDY Fabrice, BESNARD Cyprien (pouvoir à M. GRANDJEAN Etienne), CODRON Benoît, DELORME Pierre, DHUICQUE Pierre-Edouard, LEMAIRE Denis (pouvoir à M. SARAZIN Régis), MENOT Vincent (pouvoir à M. VAMBRE Christophe), SURAY Emilie.

Absents : BERTHELIN Daniel, DUCROT Catherine, ROUQUETTE Marc.

Monsieur Jean-Luc PECHARMAN a été désigné en qualité de secrétaire.

LE CONSEIL SYNDICAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 13 Octobre 2021 portant modification des statuts du Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux, et calcul du pourcentage de contribution de chaque membre pour 6 ans,

VU le renouvellement du comité syndical en date du 13 mai 2026 ;

VU la délibération n°13052605 du 13 mai 2026 portant sur l'adoption du règlement intérieur du Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux,

CONSIDÉRANT qu'il convient de fixer les pourcentages de contribution dues par les communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et de la Communauté de Communes des Plaines et Monts de France.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

FIXE les pourcentages réajustés de contribution aux cotisations 2027 selon la clé de répartition jointe en annexe 1, à effet du 1^{er} janvier 2027.

	% participation 2022 -2026	% participation 2027
CA Pays de Meaux	98,96%	99,27 %
CC Plaines et Monts de France	1,04%	0,73 %

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
Le : _____

et publication ou notification
Le : _____

Le Président

Régis SARAZIN



Le Secrétaire de séance,

Jean-Luc PECHARMAN

Annexe 1 : Répartition contribution au Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux

Critère : Population totale dans le bassin versant: 100%

Communes	Population totale	% BV	Population BV	% participation
Barcy	389	10,98	42,7122	0,04
Boutigny	890	60,96	542,544	0,52
Chambry	1069	95,92	1025,3848	0,99
Chauconin-Neufmontiers	3822	100	3822	3,69
Crégy-les-Meaux	5483	100	5483	5,30
Fublaines	1387	100	1387	1,34
Germigny l'Evêque	1373	100	1373	1,33
Isles les Villenoy	1143	100	1143	1,10
Mareuil les Meaux	3387	100	3387	3,27
Meaux	57360	100	57360	55,42
Montceaux les Meaux	673	19,62	132,0426	0,13
Monthyon	1766	54,1	955,406	0,92
Nanteuil les Meaux	7376	100	7376	7,13
Penchard	1386	98,81	1369,5066	1,32
Poincy	808	100	808	0,78
Quincy Voisins	5628	38,36	2158,9008	2,09
Saint Fiacre	526	100	526	0,51
Saint Soupplets	3579	3,01	107,7279	0,10
Trilbardou	705	100	705	0,68
Trilport	5192	100	5192	5,02
Varreddes	2183	93,3	2036,739	1,97
Vignely	327	100	327	0,32
Villemareuil	392	85,51	335,1992	0,32
Villenoy	5154	100	5154	4,98
SOUS TOTAL CAPM	111998		102749,1631	99,27

Communes	Population totale	% BV	Population BV	% participation
Cuisy	480	14,49	69,552	0,07
Iverny	624	95,05	593,112	0,57
Le Plessis aux Bois	264	11,36	29,9904	0,03
Le Plessis l'Evêque	292	88,9	7,41	0,01
Villeroy	717	7,41	53,1297	0,05
SOUS TOTAL CCPMF	2377		753,1941	0,73

POPULATION TOTALE	114 375			100%
-------------------	---------	--	--	------